

# DECLARATION COMMUNE

## CDEN du Mercredi 15/06/2016

---

Monsieur Le Préfet,  
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,  
Monsieur le Vice Président du Conseil Départemental,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous, membres du CDEN, représentants des personnels des fédérations et organisations suivantes FSU, SDEN-CGT, SNLC-FO, SGEN-CFDT, UNSA Education et des DDEN, tenons à dénoncer avec la plus grande fermeté l'intervention de la police au collège Surcouf de Saint-Malo, le 2 juin dernier, qui s'est soldée par des personnes blessées dont des collégiens et par beaucoup de citoyens choqués voire traumatisés.

Il n'y a pas de mots assez forts pour dire notre condamnation de cette intervention qui n'aurait tout simplement jamais dû avoir lieu. Dans le climat extrêmement tendu lié au contexte social actuel particulièrement dans notre département, c'est le type d'action qui ne contribue en rien à apaiser les relations entre manifestants et forces de l'ordre. Pis, il les aggrave.

Après une telle intervention, recréer du lien pour favoriser le rapport police et jeunesse de ce collège exigera un travail de longue haleine. Les manifestants du 2 juin étaient pour beaucoup d'entre eux des collégiens accompagnés de leurs parents et des personnels du collège, mécontents à juste titre d'apprendre la décision de fermeture de leur établissement et tenant à exprimer leur opposition.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de nous donner toutes les informations liées à cette prise de décision et de faire en sorte que les responsabilités soient clairement identifiées et assumées.

Nous tenons à exprimer notre indignation face au refus du Recteur de n'avoir pas répondu à la demande d'explication, formulée le jour-même par nos collègues représentants au Comité Technique Académique. Il a fallu lui faire un courrier pour qu'il daigne enfin s'exprimer par écrit.

Qu'est-ce qui mérite une telle mesure alors que les manifestants pacifiques n'arboraient que leur détermination à ne pas laisser fermer leur collège ?

- Ce collège dont on nous a vanté, dans cette enceinte même il n'y a pas si longtemps, les moyens alloués lors de sa classification en REP.

- Ce collège qui devrait mériter plus d'égards et plus de moyens compte tenu justement de sa caractéristique sociale.

Au-delà de l'absence de dialogue social digne de ce nom autour des différents scénarii jusqu'à vendredi dernier où l'ébauche d'un échange a commencé à s'établir, nous contestons tous les arguments que présente le Conseil Départemental appuyé par la DSDEN pour justifier cette fermeture.

Cette décision, qui supprimera de fait un service public dans un quartier qui en a le plus besoin, n'est justifiable ni d'un point de vue démographique, ni d'un point de vue social, ni d'un point de vue pédagogique. Elle aura pour conséquence une rupture d'un soi-disant équilibre au détriment du Service Public d'Education.

Cela nous ne pouvons l'accepter.

Aussi, nous demandons aux élus, à tous les élus du Conseil Départemental de renoncer à cette décision et de remettre à l'ordre du jour des semaines et des mois à venir le chantier d'une re-sectorisation de la Ville et des communes voisines plus réfléchie et plus cohérent où la mixité sociale devienne plus concrète que ce à quoi la réalité renvoie. Cela offrirait une opportunité qui mérite d'être saisie pour en faire un véritable laboratoire d'une réelle mixité sociale qui contredirait tous les fatalismes sociaux.

La Ville de Saint-Malo aussi doit s'engager pleinement et clairement dans ce chantier si les objectifs de cohésion sociale dont ses représentants se targuent, sont pensés et donc partagés.

Nous demandons donc à Monsieur le Président du Conseil Départemental et à tous les élus de la Collectivité de surseoir à cette décision de fermeture et de mettre en œuvre de toute urgence un réel chantier de la mixité sociale qui doit impliquer tous les acteurs concernés - et qu'au terme d'une période suffisante pour en mesurer les effets, nous en évaluerions ensemble les résultats et apprécierions ensuite les décisions à l'aune de ces observations.